



E-SOLIDARITÉS
L'expertise de notre réseau

<https://www.e-solidarites.fr/bourgogne-franche-comte/sante/pourquoi-introduire-laromatherapie-dans-votre-etablissement>

Pourquoi introduire l'aromathérapie dans votre établissement ?

📅 Publié le 12 juin 2025

👤 De Uriopss Bourgogne-Franche-Comté

SANTÉ

ARTICLE



INFO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Pourquoi introduire l'aromathérapie dans votre établissement ?
L'URIOPSS BFC et AromaProSanté, Partenaire de l'URIOPSS, vous ont proposé, le 16 mai

dernier, un webinaire sur l'introduction de l'aromathérapie en établissement.

Questions abordées :

- Quels sont les bienfaits de l'aromathérapie dans les établissements de santé ?
- Comment intégrer l'aromathérapie dans les pratiques de soins au sein de votre établissement ? (bonnes pratiques et modalités d'intégration)
- Quels types d'huiles essentielles peuvent être utilisées et dans quelles indications ?
- Quelles sont les précautions à prendre lors de l'utilisation de l'aromathérapie ? (mesures de sécurité et d'accompagnement des soignants)
- Comment former le personnel à l'aromathérapie dans un établissement de santé ?

Vous trouverez, ci-contre, en accès adhérent, le support de présentation.

Le replay est disponible sur demande à contact@uriopss-bfc.fr

Vous souhaitez aller plus loin et mettre en place un accompagnement ou une formation, n'hésitez pas à nous contacter : Laurent Dubois, l.dubois@uriopss-bfc.fr - 06 30 16 45 94

Note d'information du 12/06/2025

Numéro de fiche

113.45 Ko